

The image shows the cover of a spiral-bound notebook. The cover is a light beige or tan color with a fine, woven fabric texture. A silver metal spiral binding is visible along the left edge. The text is centered on the cover in a dark brown color. The main title is in a large, serif font, with the subtitle in a smaller, italicized serif font. The authors' names and titles are in a smaller, bold, sans-serif font.

Présentation du programme
Éthique et culture religieuse

Par Diane Leblanc et Estelle Mercier
Conseillères pédagogiques

Repères historiques

- 1964 Création du ministère de l'éducation du Québec : l'État prend en main l'éducation alors sous la responsabilité du clergé québécois
- 1995 Les États généraux : on parle déjà de déconfessionnalisation
- 1996 Début de la Réforme : *Prendre le virage du succès*
- 1998 Les commissions scolaires confessionnelles deviennent linguistiques
- 1999 Le rapport Proulx : plaide pour un nouveau cours d'éthique et de culture religieuse *Laïcité et religions. Perspective nouvelle pour l'école québécoise*
- 1999 La Commission parlementaire sur la place de la religion à l'école (60 jours d'audition, 260 mémoires)
- 2000 La loi 118 : déconfessionnalisation des établissements scolaires, même si on enseigne encore la religion confessionnelle
- 2005 La loi 95 : non-renouvellement de la clause dérogatoire, or reconduction de la clause pour l'enseignement des anciens programmes de morale et de la religion jusqu'en septembre 2008



▪ **À partir de septembre 2008**

Il y a remplacement de l'enseignement confessionnel et de l'enseignement moral par un nouveau programme d'éthique et de culture religieuse commun à tous les élèves.

Le nouveau programme d'éthique et de culture religieuse est obligatoire.

Il va s'enseigner dans toutes les écoles privées et publiques du Québec.

Tous les élèves du cours primaire et du cours secondaire, sans exception, autant dans le système public que dans le système privé, et cela dès la première année du primaire jusqu'à la cinquième année du secondaire, se verront offrir un **enseignement intégré** d'éthique et de culture religieuse.



▪ **Un programme obligatoire**

Toutes les écoles du Québec doivent enseigner le programme, même les écoles religieuses juives, musulmanes, protestantes et catholiques.

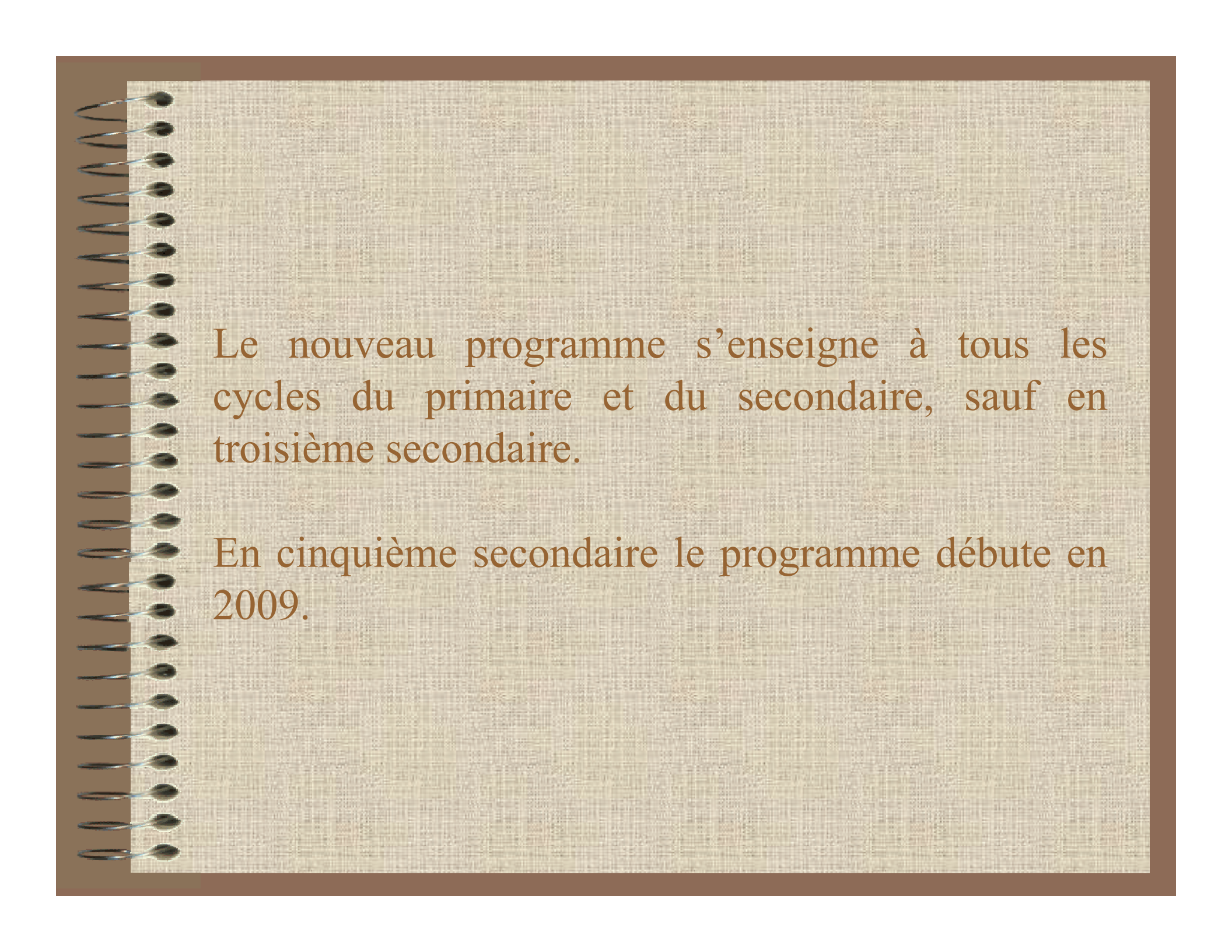
▪ **Un enseignement intégré**

Cela signifie essentiellement que l'éthique et la culture religieuse ne s'enseignent pas en parallèle ou en alternative, ou une semaine on fait l'éthique et l'autre semaine on fait la culture religieuse, mais ça s'enseigne en même temps.

A spiral-bound notebook with a light beige, textured cover and a dark brown spine. The spiral binding is visible on the left side. The text is written in a dark brown, serif font on the right page.

Les enseignants et enseignantes du Québec, autant au secteur privé qu'au secteur public, ne pourront être exemptés de cet enseignement.

On se souvient qu'un enseignant pouvait être exempté de l'enseignement de la religion confessionnelle.

The background of the slide is a spiral-bound notebook with a light beige, textured cover and a dark brown spine on the left side. The spiral binding is visible on the left edge.

Le nouveau programme s'enseigne à tous les cycles du primaire et du secondaire, sauf en troisième secondaire.

En cinquième secondaire le programme débute en 2009.

Temps dévolu au programme

Pour le primaire :

- 126 heures pour chacun des 3 cycles. Ce qui signifie 36 heures par année.

Pour le secondaire :

- 100 heures au premier cycle (50 heures par année)
- 150 heures au deuxième cycle (100 heures en quatrième et 50 heures en cinquième secondaire)

Définition de l'éthique

L'éthique

Dans le programme, l'éthique consiste à porter un regard sur l'ensemble des valeurs et des normes que se donnent les membres d'une société pour guider et réguler leurs conduites.


Buts visés

- rendre les élèves aptes à discuter avec différentes personnes
- les amener à présenter leur point de vue
- les amener à agir de façon responsable

Cette version de l'éthique fait appel au dialogue, à l'autonomie de l'individu, à l'exercice du jugement critique, à la responsabilité de chacun, à la possibilité de donner un sens à ses décisions, à ses actions et à son apport au monde.

Définition de la culture religieuse

- Compréhension des principaux éléments constitutifs des religions et des univers socioculturels dans lesquels la culture religieuse s'enracine et continue de se développer (croyances, sacré, rituel, mythe, lieux de culte, productions artistiques, institutions religieuses, etc.)
- Connaissance du phénomène religieux dans ses diverses dimensions (expérientielle, historique, doctrinale, morale, littéraire, artistique, sociale et politique)

- 
- Un regard privilégié est porté sur le patrimoine religieux québécois, c'est-à-dire le catholicisme et le protestantisme. Puis le judaïsme et les spiritualités amérindiennes. Mais aussi toutes les autres traditions spirituelles et religieuses.
 - Dans ce programme, on s'intéresse aussi à d'autres expressions culturelles qui s'inspirent de la philosophie et de représentations du monde non religieuses.
 - Ce programme fait appel au dialogue dans un esprit d'ouverture et fait appel au discernement pour favoriser la reconnaissance de la diversité.

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

1. Réfléchir sur des questions éthiques

- Cerner une situation d'un point de vue éthique
- Examiner quelques repères d'ordre culturel, moral, religieux, scientifique ou social
- Évaluer des options ou des actions possibles

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

2. Manifester une compréhension du phénomène religieux

- Explorer des expressions du religieux
- Établir des liens entre des expressions du religieux et l'environnement social et culturel
- Considérer une diversité de façons de penser, d'être et d'agir

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

3. Pratiquer le dialogue

- Organiser sa pensée
- Interagir avec les autres
- Élaborer un point de vue

Comprendre les trois compétences

1. La compétence au dialogue est présente dans les deux autres compétences. Elle est centrale.
2. Ce sont les mêmes compétences depuis le début du primaire jusqu'à la fin du secondaire.
3. Le développement des compétences se fait progressivement.
4. Les enseignants ont une bonne marge de manœuvre pour développer les compétences, quoique certains éléments sont prescrits.
5. Les élèves ne deviendront pas des experts de l'éthique et de la culture religieuse, mais pourront dialoguer rationnellement avec autrui dans un esprit d'ouverture et de rencontre.

N.B. CULTURES RELIGIEUSES

Ordre de priorité dans l'enseignement (Patrimoine religieux québécois)

- 1- Catholicisme - 1 Protestantisme
- 2- Judaïsme - 2 Spiritualités autochtones
- 3- Le bouddhisme, l'hindouisme et l'islam